



L'éthique de l'environnement

L'éthique de l'environnement soulève la question de la légitimité de l'anthropocentrisme occidental dans la construction des normes d'exploitation et de gestion des espèces et des systèmes naturels. Selon une vision non-anthropocentrique, tout être vivant est un « centre téléologique de vie » et doit, à ce titre, être considéré comme une fin en soi, condition nécessaire et suffisante pour qu'on lui reconnaisse une valeur intrinsèque qui fait de lui un sujet de considération morale. C'est dans ce contexte qu'est apparu un clivage philosophique entre plusieurs postures, notamment entre le « biocentrisme » qui défend le vivant, tout le vivant, à l'échelle de l'individu et « l'écocentrisme » qui plaide pour l'intégrité de la communauté biotique, système écologique complexe qui comprend la totalité des organismes qui le composent, y compris les humains. L'écocentrisme est actuellement une option privilégiée pour penser les relations entre sociétés humaines et systèmes naturels.

L'Encyclopédie de l'environnement est publiée par l'Université Grenoble Alpes.

Les articles de l'Encyclopédie de l'environnement sont mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.
